

*L'automne au coin du bois
Joue de l'harmonica
Quelle joie chez les feuilles
Elles valsent au bras
Du vent qui les emporte
On dit qu'elles sont mortes
Mais personne n'y croit
L'automne au coin du bois
Joue de l'harmonica.*

Maurice Carême.



sommaire

DOSSIER :
Cours d'eau & Inondation
>>> p. 4-5

HISTOIRE LOCALE : >> p. 6-7

ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES >> p. 8 à 11

VIE SCOLAIRE >> p. 12-13

DÉLIBÉRATIONS DU CM
>> p. 14

ASSOS INFOS >> p. 15

ETAT CIVIL >> p. 16

Une journée éco citoyenne

se déroulera sur la commune le 20 octobre prochain.

Au programme :

- *Repérage, nettoyage et balisage d'un chemin ou d'un sentier dans le but de l'intégrer dans le parcours « balades santé » ouvert à tous.*
 - *Peinture du parapet d'une passerelle qui enjambe le ruisseau Serbel*
- Vous êtes invités à y participer.*

Rendez-vous à 9 heures devant la Mairie. Les enfants doivent être accompagnés par un adulte.

La journée débutera par un petit déjeuner convivial offert par la municipalité.



Horaires d'ouverture de la Mairie
Du lundi au vendredi :
9 H / 12 H – 14 H / 17 H
Tél. 05 34 09 86 10

Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



<https://mairie-mercus-garrabet.fr>



<https://www.facebook.com/VillagesMercusGarrabetAmplaingJarnatCroquie>



Directeur de la publication :
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :
Mairie de Mercus , vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie [09]

Pictos : Vecteezy.com

>>> édito



Cher (es) (s) administré (es)(s),

La période estivale était attendue avec impatience et bien que retardée par un temps plutôt maussade, elle a tenu toutes ses promesses en matière d'animations sur notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement les trois comités des fêtes qui nous ont permis de profiter de 8 jours de festivités. Le retour de la fête de Garrabet a ravi, non seulement les Garrabetois, mais, aussi les habitants de la commune qui ont fortement participé aux animations proposées par la nouvelle équipe. Les bénévoles se sont mobilisés ainsi que l'ensemble des villageois pour que la fête soit réussie. Un grand bravo à tous !

Souhaitons que cet engouement encourage les organisateurs et que nos traditionnelles fêtes de villages perdureront pour notre plus grand plaisir. Il est temps maintenant de modifier les emplois du temps. L'heure de la rentrée a sonné et il faut se coordonner avec les horaires de classe pour les plus petits et sur ceux du travail pour les autres. Chacune et chacun retourne à ses activités après cette belle parenthèse.

Il en va de même pour la municipalité. Il ne reste que quelques mois pour terminer les chantiers engagés et pour déjà préparer les prochains projets. Les deux mois de vacances ont été consacrés à améliorer le quotidien de nos écoliers. Tous les agents municipaux ont été mis à contribution pour assurer le bon déroulement de la rentrée afin que les parents, parfois inquiets, confient leurs enfants en toute sérénité.

Bonne rentrée à tous !

Patricia TESTA

SAMEDI 7 DECEMBRE 2024

***le traditionnel après-midi spectacle offert par le CCAS
aux séniors de la commune, se déroulera salle de la Mairie.***

Une invitation sera envoyé aux personnes concernées.

Cours d'eau & inondations

Les cours d'eau : il en existe 2 types. Les cours d'eau domaniaux, régis par le droit public, dont l'entretien régulier est assuré par l'Etat.

Les cours d'eau non domaniaux, régis par le droit privé. Leur entretien régulier incombe au propriétaire riverain (pour moitié, dans le cas où le cours d'eau délimite 2 parcelles). Ce dernier bénéficie d'un droit de propriété du lit et des berges. Cependant, l'eau ne lui appartient pas.

Source : ariège.gouv.fr

Les inondations

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les inondations peuvent être dues à différents aléas.

- par débordement d'un cours d'eau

- par ruissellement :

En zone urbaine, en cas de pluie intense l'eau ne s'infiltre pas dans les sols imperméabilisés, de ce fait, les réseaux d'évacuation des eaux pluviales peuvent rapidement être saturés.

En zone non urbanisée, notamment dans les secteurs agricoles, l'absence de couvert végétal ou de haies favorise le ruissellement.

- par remontée de la nappe phréatique :

En cas de précipitations de longue durée, le niveau de la nappe phréatique remonte entraînant une inondation des zones alentours.

D'autres causes peuvent aussi survenir : submersion marine (sur le littoral) et phénomènes cycloniques.

Source : site web du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.



Sur la commune de Mercus-Garrabet, des inondations peuvent se produire en raison de débordements de cours d'eau ou de phénomènes de ruissellement, auxquels s'ajoutent des risques de lave torrentielle et de coulée de boue.

Depuis la fin des années 1990, un syndicat intercommunal de gestion des cours d'eau surveille l'état général de nos rivières et réalise un entretien différencié régulier, en substitution aux propriétaires riverains (mais les propriétaires restent les 1ers responsables du maintien du bon état écologique du cours d'eau le long de leur propriété). Depuis 2017, il s'appelle le Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières du Val d'Ariège (SYMAR Val d'Ariège). Ses techniciens peuvent également apporter un conseil technique aux propriétaires riverains.

Le SYMAR Val d'Ariège est en charge de la GEstion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations

(dite compétence GEMAPI) sur le territoire de ses membres.

Composé de 7 intercommunalités, dont la communauté des communes du Pays de Tarascon, il est géré par une assemblée délibérante composée :

d'un comité syndical comprenant 41 délégués titulaires et 41 délégués suppléants nommés par les communautés de communes du territoire,

d'un bureau formé d'un président et de 8 vice présidents, parmi lesquels figure Germain Flores, adjoint à Mercus-Garrabet.

La prévention des inondations est l'une des nombreuses missions du SYMAR Val d'Ariège.

A ce propos, au cours des réunions publiques organisées récemment dans les communes (dont une à Mercus), les habitants concernés se sont vu proposer un « diagnostic de réduction de la vulnérabilité » de leur habitation face aux inondations.

L'intervention, réalisée par des

experts mandatés par le SYMAR Val d'Ariège est gratuite et confidentielle.

Elle permet de déterminer les aménagements possibles et adaptés pour prévenir la mise en sécurité des biens et des personnes à l'échelle de l'habitation.

Ces aménagements ne sont pas obligatoires et sont laissés au choix du propriétaire. Dans le cas de volonté de les mettre en oeuvre, le SYMAR Val d'Ariège accompagne les bénéficiaires dans le choix des mesures et les démarches de demande de subventions (les aménagements étant subventionnés à hauteur de 80 % par l'État).

Si vous souhaitez bénéficier d'un diagnostic, contactez le SYMAR Val d'Ariège pour obtenir des informations supplémentaires.

Merci à Monsieur Audinos, Président du SYMAR Val d'Ariège qui a consenti à la publication de cet article, et à Madame Marie Berthelot, Directrice pour le complément d'informations.

Site web : symarvaldariege.fr



Nous contacter :

Benoît Gaillard / Pauline Sallèles

06 30 69 09 94 / 06 85 80 65 40

bgillard@symarva.fr / psalleles@symarva.fr

www.symarvalariege.fr

05 61 03 20 04



Pourquoi faire un diagnostic ?

- ➔ **Connaître** mon exposition aux inondations
- ➔ Mettre mon foyer en **sécurité**
- ➔ **Limiter** les dégâts
- ➔ **Optimiser** le retour à la normale
- ➔ **Préserver** la valeur de mon bien

Pour qui ?

- Toutes** les habitations en zone inondable
- Sur la base du **volontariat** (non-obligatoire)

Par qui ?

Le SYMARVA a mandaté un **bureau d'études** pour effectuer parfaitement ce diagnostic **gratuit**



Le diagnostic de vulnérabilité : Des solutions adaptées à mon bien !



Déroulement d'un diagnostic


- Étape 1** : Visite du bâti et recueil d'informations (inondations vécues, structure et usages du bâtiment...), intervention 1 à 2h max
- Étape 2** : Quelques semaines plus tard, remise d'un rapport et proposition de mesures de réduction de vulnérabilité
- Étape 3** : Ensuite le SYMARVA accompagne le bénéficiaire, s'il le souhaite, pour la mise en œuvre des mesures et la demande de subvention

Exemples de mesures de réduction de vulnérabilité :

- 1** Aménager une zone refuge : surface hors d'eau accessible par l'intérieur du logement avec accès au toit, balcon ou terrasse
- 2** Disposer un clapet anti-retour sur le réseau d'évacuation
- 3** Baliser la piscine et les bassins pour les identifier en cas de submersion et éviter les chutes et les noyades
- 4** Installer des batardeaux
- 5** Stocker les produits chimiques en hauteur
- 6** Sécuriser les installations électriques
- 7** Fixer les cuves de gaz, de fioul ou autres matières polluantes ou dangereuses ne pouvant être mises hors d'eau

Les travaux pourront être subventionnés à hauteur de 80 % par l'État

C'est la fête aux villages !!!



Spectacle pyrotechnique sur le lac.

Chaque été la fête locale bat son plein dans chacun de nos 3 villages. La série débute fin Juillet, à Amplaing. Le deuxième week end d'août Mercus prend le relais. Garrabet termine la saison, la semaine suivante.

Ces festivités apportent une note de gaieté dans le quotidien des habitants. C'est l'occasion de se retrouver en famille et entre amis. C'est aussi l'opportunité de rencontrer les connaissances parfois perdues de vue.

Les comités des fêtes font preuve d'ingéniosité en concoctant un programme de qualité, où petits et grands trouvent leur compte. Bals, apéritifs concerts, repas, concours de boules, messe, hommage aux enfants de la commune victimes des guerres partie de pêche, spectacles et jeux destinés aux enfants.

Au total 8 jours de fêtes appréciés de tous.

Bravo et merci aux organisateurs. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !!!!

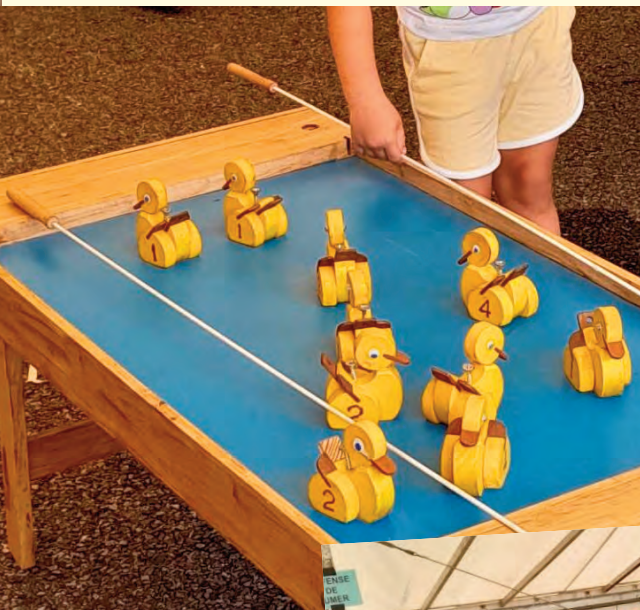


La fête, c'est aussi : le montage et le démontage des structures par le personnel technique municipal.





AMPLAING



GARRABET

La bibliothèque

Si vous aimez lire, écouter de la musique ou visionner des films, n'hésitez pas, poussez la porte de la bibliothèque intercommunale de Mercus où vous serez chaleureusement accueillis par des bibliothécaires bénévoles.

Située place Jean Moulin (près de l'ancienne gare), vous y trouverez un grand nombre de documents (romans, documentaires, revues, DVD, CD....) destinés aux adultes et aux enfants.

Horaires d'ouverture au public.

lundi : 16h15 / 17h45

Mardi et Vendredi : 16h00 / 18h00

Mercredi : 15h00 / 17h00.

Petite précision qui a son importance : l'adhésion est gratuite.

Une soirée contes au bord du lac.



Courant Juillet, Audrey Partinico conteuse de grand talent, a animé une « soirée contes », sur le site de la base nautique.

Tout en relatant des anecdotes vécues auprès de sa grand-mère, Audrey a su faire un amusant parallèle entre la vie d'antan et celle de nos jours. De quoi enchainer le public composé d'adultes et d'enfants, venus nombreux assister à cette représentation.

Ce spectacle de qualité et le cocktail servi au restaurant du lac, ont été offerts par la communauté des communes. Merci pour ce moment de convivialité.

Concert à l'Église Saint Louis

Le groupe vocal « Notes en bulle » s'est produit le 22 juin dernier à l'Église Saint Louis à Mercus. Le programme composé de chants traditionnels

Animations



et lyriques a fait voyager l'assistance à travers le monde.

Un récital fort apprécié du public venu en grand nombre applaudir cette formation tarasconnaise au sein de laquelle on pouvait reconnaître le Mercusien Yves Testa.

Ultrariège



Afin d'accueillir au mieux les 174 coureurs partis de Guzet vendredi 19 juillet, une équipe de bénévoles mercusiens a assuré durant une grande partie de la nuit la tenue de « la base de vie » à la salle polyvalente

Le lendemain matin, au lever du jour le départ des 326 concurrents de la course « 100 km » était donné place Jean Jaurès à Mercus.

Bravo aux courageux participants, ainsi qu'aux bénévoles chargés de la logistique de ces épreuves sportives de haut niveau



Le rallye promenade

Francis , Jean Marc et leur équipe ont cette année encore fait preuve d'imagination.

Le parcours, étudié avec beaucoup de soin, amenait les 14 équipages à Caussoy, tout en traversant les villages, souvent méconnus, qui longent la RN 20.

Après les jardins de l'ancien hôpital de Sabart, et la grotte des églises à Ussat à la rencontre de l'homme des cavernes, le périple se poursuit. Sinsat et la « boutique du moulin », Verdun, son église romane et sa digue bâtie par l'armée en 1903. Les Cabannes avec la R12 jaune de Claudy*, l'abri-bus rebaptisé « le Sénat », et la bibliothèque où l'on pouvait déchiffrer son nom écrit en braille et dans différentes langues étrangères. Puis viennent Albiès, Vèbre et son lavoir, et Urs avec son château et son écrivaine. La matinée se termine à Luzenac où à lieu la pause repas suivie du 1er arrêt-test sur le stade mythique Paul Fédou.

L'après-midi, passage à Unac et nouvel arrêt-test (réalisé et créé par Francis), suivi d'une pause dans le magnifique village de Caussoy. Avant d'arriver au terme du périple au plateau de Sizat à la découverte du menhir, les participants ont pu admirer la carrière de talc et la vallée de l'Ariège depuis le col de Marmare.



Retour à Mercus, où chaque équipage a pu exposer son œuvre réalisée à partir d'un bloc de talc. L'apéritif dinatoire, préparé par Nathan et le comité des fêtes de Mercus, et la remise des prix ont clôturé cette journée ludique et instructive.

Bien que chaque équipe ait reçu un lot, nous devons saluer la performance des heureux vainqueurs : Laurent et Laurence Casbas, Goran, Karine et Nathalie.

Merci aux commerçants et aux organisateurs qui contribuent au succès de cet événement qui perdure depuis 1985. A l'année prochaine....

*Cette R12, datant de 1972, appartient à Claudy Canal originaire de Mercus. Ce dernier l'avait garée en bordure de route en l'honneur du rallye.

Les concurrents devaient trouver un mot-clé avec ces indices : Opéra ou apéro, miel, papa, moule, facile.



Réponse : Gâteau

Madame la Maire

s'adresse à vous

Chaque année, le conseil municipal créé des emplois saisonniers. Ils me permettent de recruter en juillet-août, des jeunes (lycéens ou étudiants) domiciliés sur la commune. Embauchés sous contrat à durée déterminée (CDD) ils apportent leur aide au personnel titulaire dont la tâche s'alourdit, notamment durant les fêtes locales qui se déroulent entre le 15 juillet et le 20 août.

Cet été, à notre grand regret, seule une candidature a été enregistrée pour cette période. Aussi, certaines tâches n'ont pu être effectuées, portant parfois préjudice au quotidien de nos concitoyens.

Je remercie vivement les agents techniques, qui grâce à leur grand professionnalisme, ont fait face avec détermination à cette situation inconfortable.

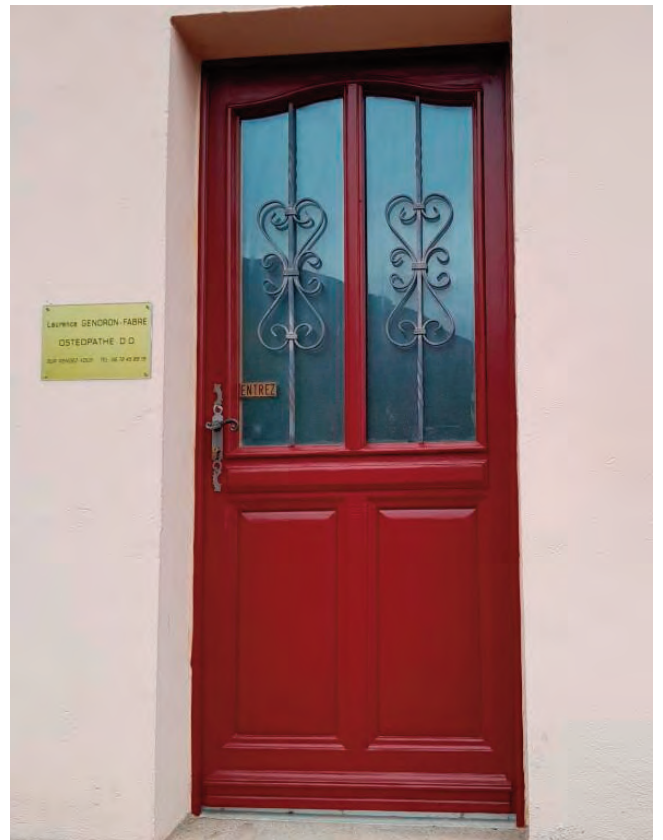
Merci également à Loan Nunes, qui a accepté de venir apporter son aide durant 15 jours.

P. Testa





Un plateau traversant destiné à ralentir la circulation, a été mis en place à la sortie nord de Garrabet.



Les menuiseries du bâtiment abritant un cabinet d'ostéopathie Route de Croquié, ont été repeintes.



La fontaine située rue Philippe Amiel a été munie d'un bouton poussoir. Il permet à l'eau de couler à la demande.



Afin de permettre au personnel du restaurant scolaire de travailler dans de bonnes conditions, le matériel de la cuisine a été renouvelé : acquisition d'une sauteuse, d'un piano et d'une fontaine à eau.



Notre commune possède un tissu associatif riche et varié. Ces associations sont gérées par des bénévoles qui oeuvrent dans le but d'apporter du bien-être dans la vie de leurs adhérents, en leur proposant des activités sportives, culturelles ou ludiques.

A cela il faut ajouter le fait que tout au long de l'année, certaines organisent sur la commune des animations ouvertes à tous (adhérents ou non), venant ainsi en complément des fêtes locales de l'été.

Nous avons souhaité vous transmettre les coordonnées de leurs dirigeant(e)s que nous remercions chaleureusement pour leur action. N'hésitez pas à les contacter pour de plus amples renseignements.



A.C.C.A

Philippe Estaque

- Chasse individuelle ou en battues (gros gibier)

Football

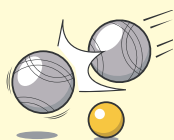
Didier Négret - 06 88 49 85 74

David Fourcade - 06 44 00 15 71

Arnaud Gobato - 06 42 27 19 11 - Equipe « séniors »



Pascal Marcaillou - 06 87 57 43 18 - Ecole de Foot



La Pétanque Mercusienne

José Valero - 06 76 84 91 62

- Parties amicales sur le terrain à Mercus.

- Participation aux concours départementaux, régionaux et nationaux.

Les Amis du Serbel

Gilbert Riu - 06 81 67 72 02



Yves Testa - 06 38 18 02 01 - Danses : tango argentin (mardi)- rock, salsa, bachata (jeudi).

- Tourisme (journée, week-end, semaine)

- Sport : Gymnastique (lundi) – Yoga (mercredi) – Aquagym.

Les Myrtilles de l'Aynat - (Club des Aînés)

Rose Seingrist - 05 61 05 76 06

- Après- midi récréatives (jeudi), repas à thèmes



Pêche

Christophe Monlong - 06 82 20 43 30

- Enfants et Adultes.

Tennis Club

Laurent Boniface - 06 87 31 28 77

Sylvie Boniface - 06 76 25 50 06

- Jeunes, séniors

- Tournoi de printemps

- Pratique du tennis fauteuil



Madame la Maire et son conseil municipal adressent leurs sincères félicitations aux lauréats des examens scolaires et universitaires 2024.

Ils souhaitent une bonne reprise aux jeunes qui poursuivent leurs études, et formulent des vœux de réussite professionnelle pour celles et ceux qui entrent dans la vie active.

L'heure de la rentrée a sonné

Lundi 2 septembre, la rentrée des classes a mis un terme aux vacances estivales.

Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Une grande partie d'entre eux intégrera une nouvelle classe et fera connaissance avec une nouvelle enseignante. Les plus grands, sont ravis de retrouver les copains et copines quittés au début de l'été.

La séparation avec les parents rend parfois la première matinée d'école, difficile pour les petits. Mais, grâce au savoir faire de la maîtresse et de l'ATSEM, tout rentre dans l'ordre avant la fin de la journée.

La rentrée s'est bien passée.

Les 106 enfants sont répartis de la façon suivante :

- **4 classes à Mercus** : 16 élèves ont intégré la Petite et la moyenne section de maternelle, 24 la Grande section et le CP, 24 le CE1 / CE2 et 19 le CM1 / CM2.
- **1 classe à Amplaing** : 16 élèves au CM1 / CM2

A Mercus : Madame PELOFFI, directrice enseignante, partage sa classe (CM1/CM2) avec Madame AZNART. Madame BACHAYTER a en charge le CE1/CE2. Madame VALERO dispense l'enseignement aux enfants du CP et de la « Grande Section » maternelle. Quant aux plus jeunes, « petite et moyenne

section », ils sont sous la responsabilité de Madame KARAGYO-SOV.

- Madame FERBOS s'occupe des CM1/CM2 fréquentant l'école d'Amplaing.

Deux AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap), et trois employées municipales (ATSEM et agents techniques) affectées en classes de maternelles, apportent de l'aide, chacun en ce qui les concerne, aux enseignantes.

Des projets pédagogiques ont été étudiés par le corps enseignant.

- Les élèves de l'école d'Amplaing participeront à l'opération « un chemin, une école ». Menée par la Fédération Française de Randonnée, cette action éducative a pour but de sensibiliser les enfants à l'environnement et à la randonnée.

- A l'école de Mercus :

✓ Participation au prix littéraire « Incorruptibles », et au dispositif « Ecole et Cinéma ».

✓ Les élèves des C.E. et CM se rendront au Village des Sciences qui se tient aux Forges de Pyrène en Octobre.

✓ La coopérative scolaire va doter l'école de jeux de cour et d'atelier de classe.

✓ Madame PELOFFI, directrice, souhaite mettre en place un classeur culturel, dès l'entrée à la maternelle. Ce document suivra le déroulement scolaire de l'élève.

Pour les 2 écoles :

✓ Cycle de natation durant la période comprise entre Septembre et Décembre.

✓ Mise en place de l'ENT (Environnement Numérique de Travail). Ce dispositif facilitera et améliorera les échanges en per-

mettant aux enseignants de partager du contenu avec les parents.

Nettoyage des classes, et des cours de récréation, menus travaux d'entretien, autant de tâches effectuées par le personnel technique communal, et des entreprises, afin de rendre les locaux accueillants. A l'école d'Amplaing, dans le cadre du « plan vigipirate », un interphone a été installé et les vitres extérieures ont été rendues opaques.

Transport scolaire gratuit, accueil des enfants hors temps scolaire, restauration dont le prix du repas est basé sur le quotient familial, séances piscines, aide financière (coopératives et achat des fournitures scolaires), autant de services mis en place par la commune qui permettent aux enfants de s'épanouir au sein de nos écoles, tout en allégeant les dépenses dévolues aux parents.

Cette année, le spectacle de Noël, offert par la commune, se déroulera le jeudi 19 décembre. Le vendredi 20 décembre un repas amélioré sera servi aux enfants au restaurant scolaire

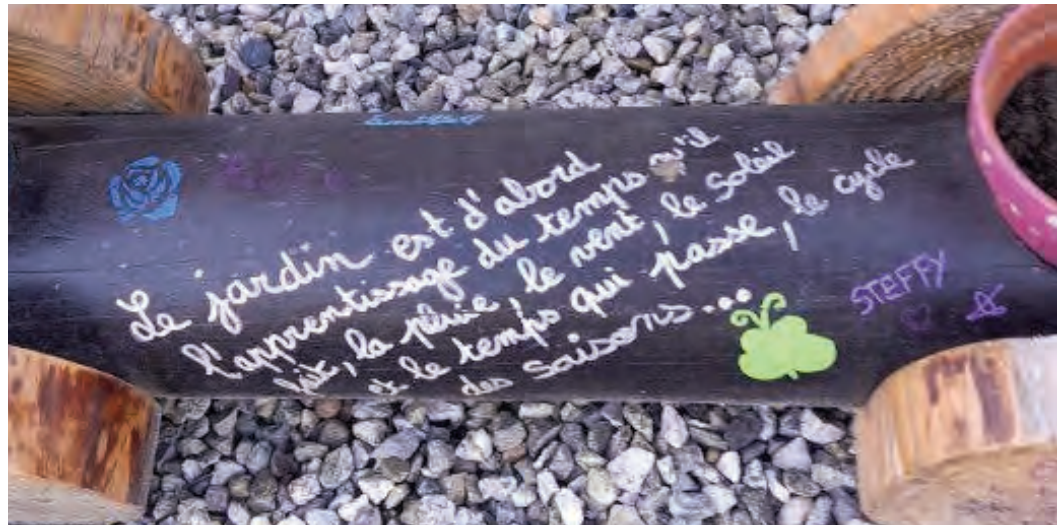


Les Activités Péri-scolaires

Hors temps scolaire (le matin, et le soir), les enfants qui fréquentent l'ALAE, participent aux activités proposées dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires).

Ainsi, au printemps dernier, ils ont constitué 1 jardin d'agrément et 1 potager.

Bravo aux jardiniers en herbe et aux animateurs qui leur ont prodigué des conseils.



EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 10 juin 2024

- Renforcement d'une ligne électrique Basse Tension.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier au Syndicat d'Electrification 09, les travaux de renforcement de la ligne électrique basse tension située chemin des Rives à Amplaing. Montant des travaux 35 900 € pris en charge en totalité par le SDE 09.

- Personnel.

A l'unanimité, le conseil municipal décide la création :

- 1 poste d'adjoint technique territorial principal 1ère classe
- 2 postes d'adjoints techniques à compter du 1er septembre 2024
- 7 postes de saisonniers.

- Versement subvention à l'ACCA de Mercus. Madame la Maire précise qu'il avait été convenu que le montant des factures d'électricité concernant le bâtiment attribué à la chasse, seraient compensées par la commune. La somme de 2 055.71 € sera versée à l'association.

Le bureau de l'ACCA sera invité à rencontrer le conseil municipal afin de redéfinir les conditions d'attribution de la subvention et de l'occupation du local.

Adopté à la majorité. (4 contre - 1 abstention - 7 pour).

- Sécurisation de la traverse de Mercus.

Madame la Maire informe l'assemblée que le taux de DETR (Etat) attribué pour ce projet est de 46 %, pour un montant de travaux estimés à 118 940 € H.T.

Le conseil à l'unanimité décide de demander une aide complémentaire (30 % du coût) au Département.

Approuvé à l'unanimité.

- Sécurisation traverse d'Amplaing

Le conseil municipal à l'unanimité décide de demander une aide financière à hauteur de 30% du montant estimé des travaux (125 590 € H.T.).

- Questions diverses.

. Madame la Maire propose de faire l'acquisition de terrains situés sur la commune, à Mercus et Garrabet.

. Germain Flores, adjoint délégué aux travaux, suggère d'organiser une réunion publique avec le SYMAR (Syndicat des rivières) sur les risques des zones inondables.

. Philippe Caraud attire l'attention de l'assemblée sur la sécurisation du passage à niveau de Mercus. Germain Flores précise qu'un rendez-vous a été pris à la Préfecture avec la commission de sécurisation des passages à niveau.

. Auguste Pereira informe de la mise en place d'un nouveau container à déchets sur Amplaing.

Séance du 8 juillet 2024.

- Tarifs de la restauration scolaire.

Madame la Maire rappelle à l'assemblée que malgré la modification des tranches QF (quotient familial) opérée par la Région en début d'année scolaire 2023-24, il avait été décidé de maintenir les tranches communiquées en début d'année et d'autofinancer la perte budgétaire liée à ces changements.

Pour pallier à cette hausse, le conseil municipal décide de créer une quatrième tranche intermédiaire, les prix des repas seront désormais répartis de la façon suivante :

Quotient familial compris entre

- 0 et 599 € : 0,70 €
- 600 et 1 000 € : 1 €
- 1 001 et 1 699 € : 2 €
- au-delà de 1 700 € : 3,50 €.

Le tarif « repas adulte » est porté de 6,85 € à 8 € pour l'année scolaire 2024-25.

Aucune modification en ce qui concerne les repas servis aux enfants de la crèche. Un ajustement du tarif sera envisagé lors du nouveau marché avec le prestataire.

Voté à la majorité : 1 contre, 1 abstention, 8 pour.

- Opération « habitat inclusif ».

Madame la Maire rappelle les modalités de la construction d'un « habitat inclusif » par la communauté des communes :

- construction du bâtiment par le porteur du projet public ALOGEA,
- construction de 5 logements + salle commune,
- attribution des logements soumis aux revenus des futurs résidents, mais également choix d'un public en situation de handicap et en perte d'autonomie vieillissantes, détecté lors des ateliers de Contrat Local de Santé.

- Cession du terrain par la commune (près du bâtiment des ateliers municipaux).

Un projet de protocole d'accord est soumis par ALOGEA, à la commune et à la communauté de communes du pays de Tarascon.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Maire à signer ce protocole d'accord.

- Questions diverses.

. Madame la Maire informe l'assemblée qu'une réunion concernant le diagnostic « inondations » animée par le SYMAR se déroulera le 16 juillet 2024 à 18h30.

. Information sur un projet touristique, habitations « Dômes de rêves », porté par un privé . Travaux programmés dans les écoles durant la période d'été.

. L'organisation d'une nouvelle journée citoyenne est envisagée. Elle pourrait se dérouler durant la 2^{ème} quinzaine du mois de septembre.

Un nouveau cycle pour l'E.F.SPAM

Pascal Marcaillou a passé le témoin au nouveau président, Didier Negret, avec la volonté de perpétuer l'aspect familial et convivial. Pour cela, Didier s'est entouré des vice-présidents Brice Mora (côté séniors) et Pascal (Ecole de football).

David Fourcade et Arnaud Gobatto œuvrent pleinement dans la vie du club et assurent le coaching de l'effectif « séniors » (Championnat et loisirs pour les « anciens »). Jérémie Négret et Maxime Do Rosario endossent respectivement les fonctions de Trésorier et de Secrétaire. Ce groupe de dirigeants peut également compter sur bon nombre de joueurs : ils n'hésitent pas à passer derrière la barrière pour apporter leur aide.

Cette dynamique se retrouve également au sein de l'Ecole de Football. Les effectifs chez nos jeunes sont en forte croissance, ainsi le nombre de référents a augmenté. Jordan, Boris, Benjamin, Aurélie, Yoan, Grégory, Thomas, Théo, Stéphane, Sonia, Guillaume, Stéphanie, Noël, Fernando, Géraldine, Carole, Patrick, Patrice.....se répartissent les catégories U7 à U13 pour le SPAM, et participent au management de l'équipe « féminines » ou celle des « jeunes à 11 » du PAF.

Nous souhaitons continuer de proposer des activités ouvertes à tous (loto, vente de calendrier, tournoi de pétanque, tombolas). Ceci nous permet de partager de bons moments, tout en offrant aux licenciés la possibilité de grandir et porter fièrement l'image du club.

Le côté financier reste un point important qui permet de rendre cette vie de club plus simple et bien sûr plus agréable.

Merci aux mairies de Mercus-Garra-

bet et de Saint Paul de Jarrat, pour leur soutien financier, matériel et humain.

Toute entreprise qui souhaite se faire connaître et partager son image est invitée à intégrer la famille du SPAM.

Contact : ententefootballspam@gmail.com

Infos entraînements :

- Séniors : mardis et jeudis 19h00 à Mercus.

- U7 : samedis 14h00 à Mercus / U9 : mercredis 17h30 et samedis 14h00 à Mercus.

- U11 et U13 : mercredis 17h00 et samedis 10h00 à Saint Paul de Jarrat.

- Féminines U13 et U15 : mercredis 17h30 et samedis 14h00 à Saint Paul de Jarrat.

- Foot jeunes du PAF à Foix.

La pétanque



Lors des divers concours proposés par les clubs voisins, les joueurs mercusiens ont réalisé quelques belles performances.

De son côté, notre club a organisé 3 concours.

Le premier, « challenge Michel Amiel », a vu Adrien associé à Dylan Nexon arriver en demi-finale

Le 12 août se déroulait le concours en « triplette », où José et Jean-Marc, associés à Thierry Solana, parvenaient en demi finale.

Le « challenge Pierrot Canal », organisé en 3 parties clôturait la série. La victoire revenait à Géry Lienard et son fils Luka, jeune prodige d'Ari-gnac.

La pétanque mercusienne a engagé 2 équipes pour disputer le championnat départemental des clubs qui se déroule en septembre et octobre. Ces 2 équipes évoluent cette année en 3ème division.

Le dimanche 6 octobre Mercus recevra tous les clubs des 2 poules. Une aubaine qui honore et remplit de fierté les dirigeants et les pétanqueurs. Dispersés sur 36 cadres tracés, pas moins de 12 équipes et 80 joueurs vont fouler les terrains du boulodrome. Les rencontres débuteront à 9h00 pour se terminer vers 18h30 / 19h00. Chaque rencontre comporte 6 tête-à-tête, 3 doublettes et 2 triplettes.

La pêche.

L 'AAPPMA du Tarasconnais se porte bien.

Une grande fierté pour le président Christophe Monlong et son équipe : fin juin a eu lieu sur le Vicdessos une manche finale importante du championnat du monde de pêche à la mouche. Le nombre important de poissons capturés à cette occasion, ont été relâchés aussitôt.

Outre l'équipe de France, celles venues des USA, Tchécoslovaquie, Espagne, Australie participaient à la compétition. Les Français, parmi lesquels 2 ariégeois, ont remporté la médaille d'or.

Bien entendu, les pêcheurs se plaignent du manque de poisson. La manque d'eau, les mauvaises crues, la PKD (maladie hépatique mortelle chez les jeunes) ont impacté sévèrement le milieu.

Les truites sont pourtant bien présentes. La dernière pêche électrique de comptage au pont de Niaux le 6 septembre révèle 1 250 truites de toutes tailles sur 150 mètres de rivière, sur un secteur pourtant très pêché..., et ceci sans alevinage.

Il faut évoluer, la « pêche cueillette » a cédé la place à la « pêche loisir ». 2 truites farios et 8 arc en ciel, peuvent toujours être conservéespour ceux qui savent les prendre !!! Mais est- ce bien nécessaire ?

Petite précision : le barrage de Mercus est désormais géré par la fédération, il ne fait donc plus partie des lots de l 'AAPPMA.

L'équipe du président MONLONG et de Laurent SENTENAC est à votre écoute. Vous pouvez vous joindre à eux, le meilleur accueil vous sera réservé.

L'AAPPMA sera hébergée à Garra-bet (salle Daniel Respaud). Merci à Madame la Maire et à son conseil municipal.

Si vous souhaitez œuvrer pour la sauvegarde de nos rivières et de notre pêche, rejoignez-nous.



Comités des fêtes : 3 équipes pleines d'entrain.

en vue

D'Halloween, aux fêtes locales, en passant par la fête de la bière, et le rallye promenade (logistique), autant d'animations organisées de main de maître par les 3 comités des fêtes.

Pleins de bonne volonté, ces bénévoles, tous âges et toutes situations sociales confondus, prennent plaisir à nous faire vivre des moments remplis de convivialité.

Pari réussi. Bravo et Merci.



Au cours de ces derniers mois, vous avez pu apercevoir un drone survolant notre commune.

Cet appareil était piloté par Pablo, technicien de la société « Hublot Production », chargée par la Mairie de recueillir des prises de vue. Ajoutées aux photos prises au sol, elles seront regroupées sous forme de vidéo.

Ce court métrage intégré dans le site Web de la commune présentera les sites remarquables et les manifestations officielles ou festivités organisées dans nos villages.

Le monde professionnel et le tissu associatif n'ont pas été oubliés.

Une façon ingénieuse de promouvoir l'image de marque de Mercus-Garrabet.

Animations

DEMONSTRATION DE MODELISME (salle Polyvalente) : 14/15 Octobre 2024.

LOTO du foot (équipe féminines) : 10 Novembre 2024.

VIDE GRENIER organisé par le Secours Populaire : 17 Novembre 2024.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

11 h 00 AMPLAING / 11 h 45 MERCUS

Rassemblement devant chacun des cimetières.

Etat Civil

NAISSANCE

05 mars 2024 : Paolo TERRIER-ROUSSEL.

*Bienvenue au nouveau-né
Félicitations aux heureux parents*

MARIAGE

07 septembre 2024 :

Sophie SOUBIES
& Vincent Maximin TERRIER-ROUSSEL

Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DÉCÈS

22 juillet 2024 : Ginette LÉONARD Née FOURNIÉ.

Sincères condoléances à la famille.

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, un espace est réservé aux conseillers municipaux issus de la liste « Servir nos villages ».

Article non communiqué.